

Ec13,18

No 10 □ Juin 1985

Science et Francophonie

PUBLICATION DE LA LISULF, LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

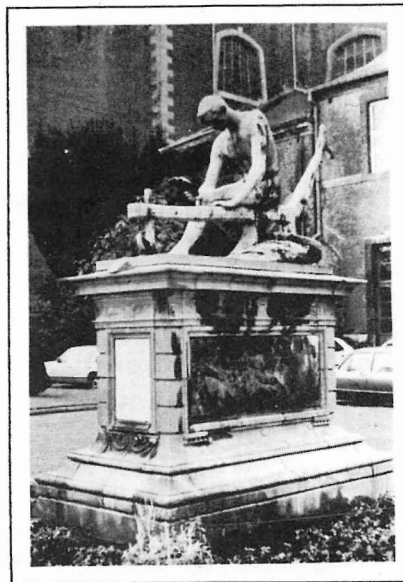
Le français est-il hors-jeu

dans la science en marche?

(Suite)

Jean Leclercq

Professeur à la Faculté agronomique de Gembloux



Canada. Droits des auteurs.*

Que va faire le Canada?



* Voyez Le projet DDA soumis à une commission parlementaire du Canada, et inscrivez-vous au Colloque de novembre 1985 sur ce projet.

● "Chercheurs de Sherbrooke" : un modèle à imiter. ● Les chroniques habituelles. ● Annonce de Colloques internationaux 1986, 1987 et 1988.

Science et Francophonie. Numéro 10, juin 1985.

Table des matières.

- 3 **Présentation.**
- 4 La vie de la LISULF continue.
S. et F. Chicoutimi: le Colloque, l'Assemblée, le Rapport du Président. Etc.
- 9 **Le français est-il hors-jeu dans la science en marche? (Suite). Jean Leclercq.**
- 14 **La bande de Nadja.**
- 15 **Chercheurs de l'Université de Sherbrooke. Marielle Dubé et Louise Sylvestre.**
- 19 **Projet DDA. Un droit des auteurs scientifiques. Pierre Demers.**
- 22 Affichages libres.
Colloques. Calendrier 1985-8. Membres corporatifs. Bell. ACFAS. Etc.

Science et Francophonie.

Périodique qui paraît quatre fois par année.
Distribué gratuitement aux membres de la
Ligue internationale des scientifiques
pour l'usage de la langue française (LISULF).

Rédaction.

1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4.
(514) 747 2308.

Comité de rédaction: Jean C. Baudet, Charles Christians, Jean Leclercq (Belgique); Roger Bénichoux, Hugues Gounelle de Pontanel, Jean-Louis Parrot, Michel Toyer (France); Jean-Marie Dubois, Gilbert Lannoy, Pierre Demers (Québec); Georges Nicolas O. (Suisse); Henry Niedzielski (Etats-Unis). Rédacteur en chef et Directeur de la publication: Pierre Demers.

Éditions PUM.

Presses universitaires de Montréal, 1200, rue Latour,
Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4.
(514) 747 2308.

INSN 0825 - 9879

Dépôt légal: 2ème trimestre 1985, Bibl. nat. du Québec,
Bibl. nat. du Canada. Dépôt: Bibl. nat. de France.

Avis aux auteurs.

Science et Francophonie est un organe de liaison et un forum mondial, ouvert à la publication d'articles relatifs aux thèmes du français en sciences et de la science en français. Auteurs, adressez-nous vos bons manuscrits, munis d'un résumé. Ils doivent être écrits en français. Ils sont soumis à un comité de rédaction. Les auteurs reçoivent gratuitement 10 exemplaires de leur publication. Pour les membres en règle, il n'y a pas de frais. Pour les autres, on suggère qu'ils versent 10 \$ par page, minimum 10 \$. Reproduction et traduction: la reproduction des textes est permise et encouragée, prière de mentionner la source. Les auteurs conservent le droit de les faire paraître ailleurs, dans une autre langue. Quant à la reproduction de numéros entiers, il faut obtenir l'autorisation préalable de la revue.

LISULF.

Conseil (au 1 VIII 1985). Prés. (intérim.): Lannoy; Prés. sortant: Richer; Sec. conjoints: T. Demers, Tolédano (Trésorier intérim.); Conseillers: Flamand, P. Demers. Membres correspondants: Belzile (Canada); Collée, Leclercq, Wilmet (Belgique); Gounelle de Pontanel, Parrot (France); Nicolas O. (Suisse), Niedzielski (Etats-Unis). - Directeur délégué: P. Demers. - Cotisation 1985: 25\$. (Étudiant: 10\$. Membre corporatif: 200\$).

Présentation.

"La vie de la LISULF continue."

Résumé. Devant nous: une vaste tâche d'éducation et de prise de conscience à réaliser auprès des scientifiques, des citoyens et des gouvernements. De la science en français, parlée, enseignée, écrite, dans les livres, les revues, les publications de pointe, dans tous les secteurs, dans les congrès. C'est naturel et vital pour la francophonie, c'est ce que la LISULF propose, mais il y a des opposants, des mal-informés. Pourquoi?... Dans la poursuite de cette tâche d'éducation et d'information, le présent numéro met en vedette: Jean Leclercq et FAGEM, l'Université de Sherbrooke, le projet DDA; des Colloques se préparent, il y a place pour des bénévoles généreux de leur temps et de leur argent.

Dans ce numéro 10, la suite de l'article de Jean Leclercq occupe la partie centrale et forme la pièce de résistance. Le Professeur Jean Leclercq a confié à Science et Francophonie le soin de publier le texte de sa conférence inaugurale, prononcée en septembre 1984 devant la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux en Belgique. La publication a commencé dans le numéro 9, la fin paraîtra dans le numéro 11.

On trouvera une première étude sur les chercheurs de Sherbrooke, une recherche sur la recherche qui se fait à l'Université de cette ville du Québec. Rédigée par Marielle Dubé et Louise Sylvestre, cette étude est l'œuvre de plusieurs professeurs de cette Université. Elle est un modèle schématique de ce que toutes les universités francophones pourraient entreprendre: analyser scientifiquement le comportement de leurs chercheurs quand ils communiquent verbalement ou par écrit leurs résultats scientifiques. Au delà des statistiques, comprendre leurs motivations pour ou contre l'usage du français.

On trouvera encore la substance d'un mémoire présenté devant une commission parlementaire du Gouvernement du Canada sur le Droit d'auteur. Il s'agit d'un plan pour accroître les droits des auteurs scientifiques sur leurs propres œuvres, plan qui leur permettrait de publier prioritairement en français tous leurs travaux sans problèmes. C'est le projet DDA, qui a des implications mondiales pour ne pas dire mondialistes. Le projet DDA fera l'objet d'un colloque au cours de la Semaine des sciences du Québec. Il se tiendra à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), les 29 et 30 novembre 1985. Il est temps de vous inscrire à ce colloque.

Dans un effort de planification jusqu'en 1988, le calendrier de la LISULF prévoit trois rendez-vous à la mi-mai, chaque fois un colloque et une assemblée générale. En 1986 à l'Université de Montréal: un colloque sur la Suisse et assemblée générale. En 1987: un colloque sur les pays du Sud et assemblée générale. En 1988: un colloque sur les langues autres que le français, en sciences, et assemblée générale. Réservez ces époques sur vos agendas!

Nos affichages libres se multiplient. Cinq membres corporatifs, s'étant mis en règle pour 1985, ont droit à un tel affichage. Notons encore: la compagnie Bell Canada, l'APPS et sa revue ING de Belgique, l'Union des scientifiques francophones (USF) située en France, la SSE et sa revue Erathosthène en Suisse, l'ACFAS et sa revue Interface.

La vie de la LISULF?... Voyons un peu le passé tout récent: à Chicoutimi, il y eut le colloque sur la Belgique, il y eut l'assemblée générale, l'adoption de Règlements et il y a un nouveau Conseil. Et la vie de la LISULF continue, le nouveau Conseil veut qu'elle continue sous le signe de la démocratie et de la répartition des tâches. Elle doit continuer, la LISULF est nécessaire. Elle a besoin de vos cotisations, de vos dons, de vos articles et de votre bénévolat. Les équipes doivent se renouveler, les anciennes doivent faire de la place aux nouvelles, et même faire place aux nouvelles. La réorganisation se poursuit, l'image se réforme. "La vie de la LISULF continue". La LISULF a besoin de vous. Contribuez généreusement à la vie de la LISULF.

□

La vie de la LISULF continue.

Le passé, le présent et le futur
de Science et Francophonie.

Résumé. Un bilan. 7 bulletins (LISULF) et 8 revues (Science et Francophonie) sont parus entre début 1980 et fin 1984. (Les avez-vous lus)? Une tradition précieuse, base de l'identité de la LISULF, avec la Charte et le Manifeste. La parution du No 9 fut retardée par une décision du Conseil de la LISULF et du "Conseil de rédaction" créé par le Conseil de la LISULF: cette parution était inopportune et il fallait renouveler l'image de la revue. Cette décision fut révisée après un examen plus approfondi du dossier. Plans et espoirs: Programme et Actes du Colloque de Chicoutimi; articles de fond, entrevues, collaboration de Nadja, éditoriaux de Richer et de Pechère. 4 numéros par année. Le Comité de rédaction fournit surtout une caution morale. S. et F. maintient la vie et la circulation des idées sur un sujet éminemment difficile. S. et F. est un libre forum maintenu par le bénévolat et financé par les membres.

Un passé: l'identité de la LISULF.

Pour ceux qui ne le sauraient pas ou qui l'auraient oublié: la revue S. et F. a pris la place du bulletin LISULF, en janvier 1983. Du bulletin, sont parus 7 numéros, No 1 en 1980, Nos 2 et 3 en 1981, Nos 4, 5, 6 et 7 en 1982. De S. et F., il est paru 4 numéros en 1983 (Nos 1 - 4), y compris un No 4A, diffusant une publication conjointe avec l'ACFAS. 4 Nos sont parus en 1984 (Nos 5 - 8). La collection complète de la publication de la LISULF comprend donc, jusqu'à la fin de 1984, 15 numéros. Le No 10 est le 17ème. Des centaines de pages, les textes de plusieurs dizaines d'auteurs, des études, des documents, des reportages: cette collection s'ajoutant au Manifeste de Montréal (1981) et à la Charte (1980) (réimprimés plus loin), forme une tradition et constitue une base de réflexion essentielle pour ce qui fait notre raison d'être: elle définit l'identité de la LISULF.

Un présent: signe de vitalité, il est rempli de discussions internes.

Le numéro 9 était prêt pour l'imprimeur, quand le principe même de publier S. et F. a été mis en doute par un "Conseil de rédaction", créé par le Conseil de la LISULF, et présidé par Yvon Pageau. L'avis de ces deux Conseils fut que la publication (du No 9) était inopportune: il faut renouveler l'image de Science et Francophonie. Cet avis se basait sur les arguments du Ministère de la science et de la technologie (MST) du Québec remontant à l'été 1983. S. et F. a tenu à publier ces critiques adverses du MST in extenso. Voir le No 5, janvier 1984. La revue et ses lecteurs en ont fait leur profit depuis cette époque. Il apparut finalement opportun de procéder, à cause des nécessités de la communication. Nous mettons les lecteurs au courant de la cause de ce retard malheureux, dont nous nous excusons. Cependant, à quelque chose malheur est parfois bon: ces débats ont mis en évidence une certaine forme de vitalité et d'intérêt au sein du Conseil de la LISULF. Mais on cherche encore la formule magique pour renouveler l'image...
P. 4, Science et Francophonie No 10, juin 1985.

Un futur: un futur sans facilité.

Tel qu'annoncé aux membres et au public, il y aura quatre numéros ou davantage au cours de 1985. Le présent No 10 et le suivant contiendront la suite et la fin de l'article de Jean Leclercq, fragmenté ainsi pour en faciliter la lecture. Les Actes de ce Colloque commenceront dans le No 12. Des articles de fond sont en réserve. Des entrevues avec des personnalités concernées par les dossiers qui nous intéressent, sont prêtes pour la publication, d'autres sont en réserve.

On attend des éditoriaux des Présidents précédents Jean-Claude Pechère et Jean-Claude Richer. La bédéiste Nadja, étudiante en physique, nous a déjà fourni bénévolement quelques oeuvres attrayantes. Elle nous en annonce d'autres. Il faudrait alimenter des chroniques: Vie de la Ligue, Courrier du lecteur, Nouvelles des membres, par exemple.

D'autres revues, orientées vers des objets professionnels reconnus, vers des spécialités scientifiques, sont douées de structures soutenues par les gouvernements ou par des cotisations professionnelles. La nôtre dépend des cotisations et des dons volontaires de scientifiques et d'autres citoyens, patriotes francophones, ou humanistes, pour son existence et son fonctionnement. Sur le thème de l'usage du français en sciences, sujet futile selon les uns, important selon nous, sujet explosif ou incommode de toute façon, le maintien d'un tel forum, unique au monde, où chacun peut s'exprimer librement, est probablement à un tel prix.

Tant que Science et Francophonie gardera sa raison d'être, elle restera sans doute dépendante du bénévolat et l'autofinancement. Comme pour toute autre revue dans une telle situation, deux problèmes se posent, et se poseront: les articles et l'argent. Quant à l'argent, les cotisations tardent toujours et les dons sont rares; quant aux articles, il faut les solliciter, les découvrir, et les faire circuler, afin que la Ligue vive: elle vit d'idées qui circulent. Aussi faut-il féliciter les membres du Comité de rédaction qui ont pris leur tâche à coeur, tout particulièrement Jean Leclercq et Jean-Marie Dubois. Grâce à eux, nous avons dans le No 10 le fruit de réflexions venant de Gembloux en Belgique et de Sherbrooke au Québec.

La rareté des collaborations ne signifie pas que la revue acceptera n'importe quoi. Jusqu'ici, ceux et celles qui se sont donné la peine d'adresser un manuscrit se sont aussi donné la peine de réfléchir à leur sujet et de rédiger correctement. Il n'a fallu que des corrections et révisions mineures. Il ne saurait être question d'installer une censure des idées. La revue continuera d'accueillir et de respecter toutes les études valables, toutes les opinions, les plus réconfortantes, mais aussi les plus contraires. La revue maintiendra sa tradition d'excellence et de sérieux, la Rédaction faisant appel aux membres du Comité de rédaction dans les cas difficiles. Le Comité de rédaction a fourni jusqu'à maintenant surtout une caution morale.

Pour terminer, une simple question, à vous qui recevez les numéros de Science et Francophonie. Les lisez-vous?

□

La vie de la LISULF continue.

Le Colloque de Chicoutimi et les affaires de la Ligue.

Résumé. À Chicoutimi eurent lieu, le 24 mai 1985, le Colloque "Le français langue des sciences en Belgique", l'Assemblée générale, et, au cours de cette dernière, l'adoption de règlements généraux et l'élection d'un nouveau Conseil d'administration. A la suite de cette élection et des réunions subséquentes du Conseil, celui-ci comprend 6 personnes: Jean-Claude Richer, Président sortant; Gilbert Lannoy, Président intérimaire; Thierry Demers et Daniel Tolédano, Secrétaires conjoints; Daniel Tolédano, Trésorier intérimaire; Jacques Flamand et Pierre Demers, Conseillers. Huit personnes sont Membres correspondants: Céline Belzile, Robert Collée, Hugues Gounelle de Pontanel, Jean Leclercq, Georges Nicolas O., Henry Niedzielski, Jean-Louis Parrot et Bernadette Wilmet-Devos (Canada, Belgique, France, Suisse, Etats-Unis). Les règlements adoptés paraîtront plus tard.

Colloque sur la Belgique.

Annoncé - tardivement, dans le numéro 9 de Science et francophonie, le colloque sur "Le français, langue des sciences en Belgique", s'est déroulé avec succès, à l'Université du Québec à Chicoutimi, dans le cadre du 53ème congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), le 24 mai 1985. Six conférenciers ont pris la parole à tour de rôle: Mme Bernadette Wilmet-Devos, MM. Marc Wilmet et Robert Collée, invités officiels de la LISULF, et MM. André Jaumotte, André Philippart et Paul Manguet, délégués officiels de la Communauté francophone de Belgique auprès du congrès de l'ACFAS. Philippe Contrain, Délégué général de Wallonie-Bruxelles au Québec et son adjoint Jean Laffineur, se sont aussi exprimés. Le Président sortant de la LISULF, Jean-Claude Richer, a tenu à présider lui-même le colloque. Il y eut des discussions. Selon les plans actuels, les Actes de cette séance instructive paraîtront dans Science et francophonie à partir du numéro 12, et leur lancement aura lieu le 29 novembre 1985 à l'Université du Québec à Montréal.

Assemblée générale de 1985.

L'Assemblée générale s'ouvrit à 15h30 à l'Université de Chicoutimi, le 24 mai 1985. Membres présents: Robert Collée de Liège; Céline Belzile, Françoise Gilbert, Jean-Claude Richer et Pierre Demers. Observateurs: Bernadette Wilmet-Devos et Marc Wilmet, de Bruxelles, et Jean-Marie Demers, Président de l'ACFAS. Le Président sortant déposa son Rapport, consistant dans la lettre déjà publiée dans le No 9, p. 3. A cause de son importance, ce texte est réimprimé ci-après.

La Trésorière Françoise Gilbert, ayant égaré son Rapport financier, donna des explications verbales sur la situation financière. Les dépenses en 1984 furent d'environ 14000 \$. Ce Rapport n'a pas été retrouvé.

Des règlements généraux furent adoptés, prévoyant un conseil d'administration formé de 12 Membres votants et de 12 Membres correspondants non votants. Jean-Marie

Demers suggéra que l'on nomme Hugues Gounelle de Pontanel comme Membre correspondant.

A l'issue de cette Assemblée générale, le Conseil était ainsi composé (Membres votants):

Céline Belzile, biologiste, ACFAS;
Jacques Flamand, philosophe, Conseil des Arts du Canada;
Françoise Gilbert, éducatrice spécialisée, correspondante du FDST (Fonds pour le développement de la science et de la technologie) Membre corporatif;
Gilbert Lannoy, physicien, Ecole Curé Labelle;
Jean-Claude Richer, chimiste, Université de Montréal;
Daniel Tolédano, ingénieur, consultant;
Pierre Demers, physicien, LISULF.

On porta aussi sur la liste, à cette Assemblée, le nom de Edgar Delvin, chimiste et Président de l'Ordre des chimistes du Québec, pour faire partie du Conseil. Mais celui-ci déclina par la suite.

Des remaniements eurent lieu par la suite. Céline Belzile, partant à Toronto pour études, demanda de devenir Membre correspondante. Françoise Gilbert annonça sa démission et elle ne fait plus partie du Conseil. Thierry Demers, étudiant, a été élu au C. a. par les autres membres du C. a.. De plus, le C. a. a procédé à l'élection de huit personnes comme Membres correspondants. Les règlements prévoient que les membres du Bureau - Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier, sont nommés à la 1ère séance du C. a. suivant l'Assemblée générale. Cette séance eut lieu le 27 mai 1985 au siège social. Y assistaient Céline Belzile, Gilbert Lannoy, Daniel Tolédano et Pierre Demers, Membres votants du Conseil; observateurs: Robert Collée et Carolyn Emeyriat. A cette séance, le Conseil ne put pas arriver à désigner le Bureau. A une séance ultérieure, pour des raisons pratiques, le Conseil résolut de désigner un Président intérimaire et des Secrétaires conjoints, l'un d'eux agissant comme Trésorier.

Le Conseil d'administration.

Voici comment se présente la liste du Conseil d'administration au début d'août 1985.

Membres votants.

Gilbert Lannoy, Président intérimaire.
Jean-Claude Richer, Président sortant.
Thierry Demers, étudiant, Secrétaire conjoint.
Daniel Tolédano, Secrétaire conjoint et Trésorier intérimaire.
Jacques Flamand, Conseiller.
Pierre Demers, Conseiller.
(Il reste 6 postes vacants).

Membres correspondants.

Céline Belzile, biologiste, Toronto.
Robert Collée, physicien et ingénieur, Liège.

»»»
Science et Francophonie No 10, juin 1985, p. 5.

»»»»

Hugues Gounelle de Pontanel, Académie nationale de médecine, Paris.

Jean Leclercq, zoologiste, Gembloux.

Georges Nicolas O., géographe, Lausanne.

Henry Niedzielski, études françaises, Honolulu.

Jean-Louis Parrot, Académie nationale de médecine, Paris.

Bernadette Wilmet-Devos, chimiste, Bruxelles.

(Il reste 4 postes vacants).

Ainsi commence d'apparaître une structure administrative à la fois démocratique et internationale, donnant un cadre à la concertation et à l'action. Il faut remercier ceux qui ont élaboré cette structure, au sein du précédent Conseil, et ceux qui ont accepté d'y participer par leur candidature et leur élection aux divers postes. Ils ont maintenant l'occasion d'exercer leur réflexion et leur bénévolat au profit des objets de la Ligue.

Finances.

Il est difficile, sauf pour l'équipe restreinte des animateurs, de savoir comment fonctionne la Ligue, en l'absence de rapports financiers. S'il est vrai que les pages de notre publication, accessibles à tous, contiennent l'essentiel quant au rapport moral, elles sont restées discrètes sur l'aspect financier. La Ligue a fonctionné jusqu'ici à cause du bénévolat d'un petit nombre de membres, recevant la confiance et l'encouragement des autres.

La Ligue, créée en 1979, fut rapidement douée de l'entité juridique: elle possède depuis 1980 une charte du gouvernement du Québec, étant une corporation aux buts non lucratifs (partie 3 de la Loi des compagnies). Son siège social est à Saint-Laurent, au Québec, dans le Canada. Elle fournit régulièrement les rapports moraux et financiers requis par le Gouvernement du Québec et par le Gouvernement du Canada.

Avec l'avènement de la démocratie dans son administration (et aussi dans son financement, espérons-le), la publication d'un rapport financier dans les pages de Science et Francophonie devient une nécessité. Un tel rapport éclairera les membres et le public, sur les sources des fonds et sur leur emploi.

Le Trésorier intérimaire annonce qu'il s'est mis à l'œuvre pour établir les états financiers de 1984, et pour rédiger un rapport financier d'ensemble que Science et francophonie s'empressera de publier. Ce Rapport couvrira la période depuis 1979 jusqu'à l'exercice 1985 en cours.

Règlements généraux, image projetée.

Si l'on en croit le Rapport du Président sortant à l'Assemblée générale, nos "règlements internes" constituent "... une étape cruciale pour notre institution"; et le Conseil, ayant perçu un désir "de voir un changement dans l'image que projette notre groupe", a tenté d'atteindre ce but. Le texte des règlements paraîtra prochainement dans les pages de Science et francophonie.

P. 5, Science et Francophonie No 10, juin 1985.



Fig. 1. Jean-Claude Richer, président sortant de la LISULF.

Rapport du Président.

(Déposé par le Président Jean-Claude Richer à l'Assemblée générale du 24 mai 1985 à Chicoutimi).

Chères et chers collègues,

La plupart d'entre vous savez déjà que la réunion générale d'orientation de novembre dernier a donné lieu à l'élection d'un conseil d'administration dont le mandat viendra à terme lors de l'assemblée générale de la ligue qui aura lieu le vendredi 24 mai 1985 à 15 heures 15 dans la salle 3-309 du pavillon principal de l'Université du Québec à Chicoutimi (555, boulevard de l'Université). Le nouveau conseil avait ressenti, chez les personnes qui ont participé à la réunion générale d'orientation de novembre dernier, un désir de voir un changement dans l'image que projette notre groupe et c'est ce but que mes collègues et moi avons tenté d'atteindre. En effet, il ne fait aucun doute que la façon dont notre organisation sera perçue aura des répercussions sur l'efficacité que nous pourrions avoir pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Par ailleurs, l'assemblée générale de Chicoutimi marquera certainement une étape cruciale pour notre institution puisque des règlements internes permettant de lui assurer certaines structures et une certaine continuité vous seront proposés pour adoption. L'assemblée générale de Chicoutimi sera aussi l'occasion d'élire un nouveau conseil qui sera appelé à compléter le travail de réorganisation entrepris depuis novembre dernier. En dépit du fait que la date et le lieu de cette assemblée générale ne sont pas nécessairement les plus propices, je me permets de vous inviter instamment à vous joindre à nous et à participer à notre assemblée générale.

Je vous remercie à l'avance pour votre participation et je vous prie d'agréer, chères et chers collègues, l'expression de mon plus profond dévouement.

□



Fig. 2. Jean-Claude Richer en compagnie d'André Philippart, Chef de la délégation officielle de la Communauté francophone de Belgique au 53ème congrès de l'ACFAS. A l'Hôtel de ville de Chicoutimi, le 23 mai 1985.



Fig. 3. Jean-Claude Richer préside l'Assemblée générale de la LISULF à l'Université de Chicoutimi, le 24 mai 1985.



Fig. 4. Vue de l'Assemblée générale de la LISULF à l'Université de Chicoutimi, le 24 mai 1985. Faisant face au Président Jean-Claude Richer, on reconnaît, dans l'ordre: Bernadette Wilmet-Devos, Françoise Gilbert, Robert Collée, Marc Wilmet, Céline Belzile et Jean-Marie Demers.

G E M B L O U X

Faculté des sciences agronomiques de l'Etat

Recteur: Albert Ledent

Membre corporatif pour 1984-85

**Correspondant: Jean Leclercq,
Professeur ordinaire
de zoologie générale et faunistique**

Faculté des sciences agronomiques de l'État à Gembloux.

La Faculté des sciences agronomiques de l'État à Gembloux est installée dans les bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine fondée au X^{ème} siècle par le chevalier Wibertus, canonisé en 1110 sous le nom de saint Guibert. La loi du 18 juillet 1860 créa à Gembloux l'Institut agricole de l'État et l'arrêté royal du 30 août 1860 en régla l'organisation. Les cours débutèrent le 8 janvier 1861 avec 37 étudiants. Les études, d'une durée de trois ans, conduisaient au titre d'ingénieur agricole. Le minerval, élevé pour l'époque, s'élevait à 600 francs dont 150 étaient réservés pour les frais de travaux pratiques.

La Faculté organise les enseignements menant aux grades universitaires d'ingénieur agricole et d'ingénieur chimiste des industries agricoles. La durée totale des études est de 5 ans, comprenant 2 années de candidature (communes à tous les étudiants et sanctionnées par le diplôme de candidat ingénieur agronome) suivies de 3 années d'ingénieur (sanctionnées par le diplôme soit d'ingénieur agronome soit d'ingénieur chimiste et des industries agricoles). Le choix d'une orientation se fait au cours de la première année de grade d'ingénieur (troisième année d'étude).

"Une société se qualifie par la manière dont elle traite ses artistes et ses savants" (Roi Albert).
Domaines explorés: la biologie approfondie (biologie animale, végétale, microbienne), les sciences du sol et du milieu, les productions animales et végétales, les techniques de l'ingénieur, l'économie. (Notons l'existence du Centre de recherches agronomiques de Gembloux, institution distincte).

... La Faculté participe notamment à la réalisation de projets et de recherches avec de nombreuses nations en voie de développement. Elle collabore à la création des enseignements universitaires agronomiques de plusieurs pays du Tiers-Monde. Elle accueille également dans ses auditoriums et laboratoires, des étudiants et des chercheurs, venus de tous les horizons, qui retournent dans leur pays d'origine munis d'un bagage supplémentaire, mais aussi de nouveaux liens d'amitié et de confiance noués dans le creuset gembloutois. Le Bulletin des recherches agronomiques (de la Faculté) propage, dans 61 pays, les résultats acquis dans les différents domaines de la recherche exploités à Gembloux.

NDLR. Ce sont là des extraits d'une notice provenant de l'AIGx, Association des ingénieurs issus de la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux. On notera l'orientation vers la Francophonie du Sud. Renseignements pris, il semble que le "creuset gembloutois" n'aurait jamais encore joué son rôle à l'égard ni de la France, ni du Québec. Cet Affichage libre de Science et Francophonie ouvrira-t-il la voie à de tels échanges scientifiques et francophones? Nous le souhaitons volontiers.

Le français est-il hors-jeu dans la science en marche?

Jean Leclercq

**Professeur à la Faculté des sciences agronomiques
de Gembloux**

(suite)

Résumé. Après un rappel sur le rôle historique de la langue française dans les communications internationales, remontant à du Bellay en 1549 et à Rivarol en 1784 (il y a 200 ans), l'auteur expose et analyse la question de l'usage de la langue française en sciences depuis cette époque jusqu'à nos jours. - Voici les titres des sections groupées en 4 parties.

I. Historique. Rappels; Relativité du déclin d'une langue; Le déclin relatif du français dans la science écrite; L'abandon du français par les chercheurs francophones; Abandon du français par les chercheurs hors de la francophonie; Le français à la porte des réunions scientifiques internationales.

I I. Analyse. Pour expliquer le phénomène à son origine; Des réactions en chaîne en France; Réactions en Belgique francophone, 1980 - 1981; Réactions au Québec, dès 1979; En France à partir de 1981; Mais est-ce que le soutien populaire est acquis?

I I I. Les chercheurs. Et chez les chercheurs mis en cause? Pour être lu, ou enregistré; Pour être promu; Pauvres langues!

I V. Conclusions. Péroration. L'auteur conclut en répondant à la question-titre: "... le français n'est pas hors-jeu dans la science en marche, même s'il est mal défendu dans quelques disciplines puissantes". Il termine sur une citation de Durup: "... on peut proposer une stratégie de l'émergence de la langue française comme porteuse de l'espoir d'une civilisation de liberté, de créativité et de non-conformisme". - Ceci est une version remaniée de la conférence prononcée, le 2 octobre 1984, à la Séance inaugurale de la Faculté des sciences agronomiques de l'Etat à Gembloux (FAGEM), où Jean Leclercq est Professeur ordinaire de zoologie générale et faunistique. La FAGEM célèbre en 1985 la 125ème année de son existence. (Rédaction). (Ms reçu le 27 novembre 1984).

N. b.. La publication de cet article a commencé dans le numéro 9 de Science et Francophonie, mars 1985 (pp. 13 - 21): Ont paru la partie I Historique, et la partie II Analyse, y compris la section: Réactions en Belgique francophone, 1980 - 1981, jusqu'au passage:..... Il nous faut signaler trois actions pertinentes mais en marge des volontés politiques normales:

»»»

Les suite et fin de cet article paraîtront dans le prochain numéro.

Science et Francophonie No 10, juin 1985, p. 9.

»»»»

- La création, le 22 juillet 1981, d'une Association pour la promotion des publications scientifiques en langue française (13) dont les effectifs et les moyens sont restés très limités.

- Le dynamisme de M. André Schreurs, alors Directeur du Palais des congrès de Liège, qui fut nommé Président de l'Association internationale des villes francophones de congrès, en septembre 1981. (14)

- Les activités de la Maison de la francité créée à Bruxelles en 1976, à l'initiative de la Commission française de la culture de l'Agglomération de Bruxelles, notamment l'organisation le 8 octobre 1981, d'une journée de conférences-débats sur "Le français, langue des sciences et des techniques". (15)

Réactions au Québec, dès 1979.

Pierre Chantefort a parlé d'un combat d'avant-garde. (16) En effet, c'est au Québec qu'on a pris diverses initiatives non seulement pour la défense de la langue française sur place, dans une situation stratégique, mais aussi pour appeler les autres parties de l'ethnie française, à commencer par la France, à voir les choses en face et à réagir. C'est l'objectif de la LISULF (Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française). Grâce à une subvention du Gouvernement du Québec, la LISULF a pu lancer en janvier 1983, la revue *Science et Francophonie* qui est une revue combative, très engagée, mais qui a l'originalité d'être en même temps accueillante pour toutes les opinions, même les plus hostiles. Son rédacteur en chef, Pierre Demers vint en mission en septembre-octobre 1983, dans les pays de l'Europe francophone, pour recueillir témoignages et opinions. On ne l'a pas découragé ici, à Gembloux.

En 1981, le Conseil de la langue française du Québec avait déjà organisé un colloque sur le thème "Le français est-il encore une langue scientifique"? En mai 1983, la LISULF a organisé un autre colloque à l'Université du Québec à Trois-Rivières: "Le français scientifique au Québec". En mai 1984, encore un colloque: "Le français, langue des sciences en France", à l'Université Laval, Québec.

En France, à partir de 1981.

Signalons d'abord la création de l'ANSULF (Association nationale des scientifiques pour l'usage de la langue française) (18) qui se présenta d'abord comme la section française de la LISULF. Son recrutement fut vite un succès; son Président Daniel Pajaud s'est montré très actif et très dévoué.

L'ANSULF distribue un Bulletin d'information, des Lettres d'information, divers documents comme les rapports précités de Locquin et de Gablot. Elle a participé à diverses manifestations et a organisé notamment, à Bruxelles en juin 1982, un colloque "La promotion du français comme langue scientifique", et à Paris en janvier 1983, une journée-débat: "Le français est-il devenu une langue régionale?"

Mais voilà que le Gouvernement français s'occupe du problème comme jamais auparavant.

En janvier 1981, le Haut comité de la langue française reçut l'aval du Premier Ministre Raymond Barre et celui du Président Giscard d'Estaing pour les 14 mesures qu'il préconisait comme première étape d'une politique cohérente de la langue française. Ces mesures visaient à améliorer l'enseignement du français, à veiller à la qualité du langage dans les administrations, à maintenir l'unité de la langue française à travers la diversité de ses expressions culturelles, à aider l'Afrique dans les domaines de l'éducation et de la communication, etc. Elles concernaient aussi la science dans trois projets:

1. Adapter et moderniser les vocabulaires scientifiques grâce au travail des commissions ministérielles de terminologie et la création d'une banque de terminologie multilingue.

2. Favoriser la rédaction et la publication des ouvrages scientifiques en langue française. Cela - et ceci était assez neuf: "notamment en liaison avec nos partenaires francophones et européens".

3. Garantir la place de la langue française dans les congrès, en développant la traduction simultanée. Parmi les actions prévues pour cela: "les jeunes diplômés dans les disciplines scientifiques seront incités à s'intéresser aux carrières de traducteurs et d'interprètes" ...

Le 15 mai 1981, la Commission d'enquête parlementaire sur la langue française (mentionnée précédemment) déposa ses conclusions devant l'Assemblée nationale. J'y lis cette sentence:

"Se refusant à encourager un monolinguisme appauvrissant, la France doit contribuer, dans tous les domaines, à l'affirmation du pluralisme des langues et des cultures, fondement des personnalités nationales ..."

Pour le français dans les sciences, la Commission fait siennes la plupart des recommandations mentionnées ci-dessus (émanant de l'Académie nationale de médecine, de l'A.I.P.L.F., du H.C.L.F. ...).

Après les élections, le nouveau gouvernement français se trouvait donc devant un dossier épais. Il lui incombait de décider.

»»»»

L'étape la plus décisive et la plus explicite fut sans doute l'intervention du Ministre Jean-Pierre Chevènement, peu après son entrée en fonction à la tête du Ministère de la recherche. De la circulaire qu'il adressa le 22 septembre 1981 aux Présidents et Directeurs généraux des grands organismes de recherche et de développement technologique, j'extrais ceci :

"Si la recherche est internationale par nature ce fait ne saurait en aucun cas justifier l'abandon de la langue française dans les communications scientifiques dont les congrès et les colloques constituent l'occasion ... L'ouverture à la coopération internationale ne saurait signifier la démission nationale. Notre langue est porteuse d'un message. Elle est constitutive de notre identité; en la défendant, nous défendons l'identité de tous les peuples ... Le français doit donc rester ou redevenir une des grandes langues scientifiques du monde contemporain ...". (5)

Le Ministre réaffirma sa pensée plusieurs fois dans la suite, par exemple le 25 novembre 1982 :

"La première moitié du XXIème siècle verra s'épanouir quatre ou cinq langues qui se partageront le monopole de l'information et de l'échange, spécialement dans les domaines scientifiques et techniques. Le français devra être du nombre. En servant son renouveau, nous servons en réalité, non pas une cause nationaliste étroite, mais l'avènement de ce pluralisme".

Cette vue a été largement approuvée par les autres Ministres. Notons d'un message du Premier ministre Pierre Mauroy :

"... Il faut éviter, en effet, une rupture entre le langage spécialisé et la langue commune de la nation. Notre combat pour la langue française s'inscrit donc dans le cadre du plurilinguisme linguistique et culturel. La civilisation de l'universel, qui se construit jour après jour, ne doit pas être la civilisation de l'uniforme".

Le Président Mitterrand s'engagea de même, à plusieurs reprises. Au 7ème Sommet des pays industrialisés (5 - 6 juin 1982), il proposa "d'affirmer le respect de la diversité des langues".

Dans la "Loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique en France", du 15 juillet 1982, "la promotion du français comme langue scientifique" fut indiquée comme une des composantes de la politique nationale française.

Tout cela aboutit à l'attribution de tâches nouvelles à la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) et au Centre d'information et de

recherches pour l'enseignement et pour l'emploi des langues (CIREEEL). Par exemple, ce dernier a été chargé d'enquêter sur la situation et les perspectives de la traduction en France, sur les conditions et les effets de la traduction simultanée dans les réunions scientifiques internationales, de chercher des alternatives pratiques à la traduction simultanée que l'on sait très coûteuse et parfois décevante.

Plusieurs congrès qui eurent lieu en France en 1982 ont été suivis attentivement par une équipe de linguistes (Françoise Maryse Algardy et Fernando Peire) mandatés par la MIDIST et par le CIREEEL pour enquêter sur les problèmes posés par les langues et les traductions dans les congrès, même sur les connaissances et les susceptibilités linguistiques des diverses catégories de congressistes. Les résultats qui viennent d'être publiés (19) sont surprenants à certains égards. J'extrais des conclusions de Jean-Pierre van Deth et collaborateurs :

"L'un des faits qui nous ont le plus surpris, à la lecture des résultats de notre enquête, est en effet la méconnaissance profonde des règles de la communication linguistique qui semble être le fait de la plupart des personnes interrogées.

Dire, par exemple, et dans le même temps, que l'on soit parler une langue que, par ailleurs, l'on comprend difficilement, est plus qu'une étrangeté!

Mais surtout, l'expérience la plus généralement répandue montre que ceux qui pensent le moins avoir besoin d'interprètes sont aussi ceux qui connaissent le moins les langues".

Arrivons au Programme mobilisateur No 6 du Gouvernement français, sous-titré: "promotion du français comme langue scientifique et diffusion de la culture scientifique et technique". Ses priorités ont été redéfinies le 15 décembre 1983 et expliquées dans une lettre d'information en février 1984. (20)

Ce programme ne manque pas d'ambition - qui aurait pensé que le sursaut français irait si loin dans le concret? Parmi les 24 projets en phase de réalisation, je remarque :

- un fichier national du film scientifique; création d'un dispositif d'information terminologique;
- pôles régionaux d'édition d'ouvrages très spécialisés, à tirage limité;
- aide à la publication de manuels et ouvrages de synthèse;
- lancement d'une grande revue technique et terminologique française;

- création d'une structure de suivi des stagiaires étrangers;
- outils multilingues pour l'interrogation de banques et bases de données ...

Enfin, en août 1983, François Mitterrand annonce une restructuration, avec moyens accrus, des institutions chargées d'oeuvrer pour la langue française et pour la francophonie. Il y a maintenant, en place, remplaçant le Haut comité de la langue française: (21)

- le Commissariat général de la langue française, animé par l'écrivain Philippe de Saint-Robert; (22)
- le Comité consultatif de la langue française, présidé de droit par le Premier Ministre et qui doit jouer le rôle de laboratoire d'idées pour le Commissariat;
- le Haut conseil de la Francophonie, présidé de droit par le chef de l'Etat français mais qui comprend des personnalités représentatives des autres parties de la Francophonie. Son Vice-président actuel est Léopold Senghor.

C'est un phénomène nouveau, unique dans l'Histoire: on n'a jamais vu le Gouvernement d'un Etat s'occuper de manières aussi réfléchies et aussi concrètes de la défense de la langue nationale.

Mais est-ce que le soutien populaire est acquis?

Il faut d'abord observer que les développements qui viennent d'être résumés n'ont pas souffert, ne souffrent pas de la confrontation des partis politiques français au pouvoir ou dans l'opposition. En outre, dans l'opinion publique, ou bien les gens sont indifférents à cet égard comme à beaucoup d'autres, ou bien ils trouvent naturel ou même impérieux qu'en haut lieu, on défende la langue et la culture françaises. On n'a pas besoin de sondages d'opinion pour détecter une infime minorité d'opposants.

En tous cas, la base syndicale a été sensibilisée au problème, comme en témoigne le numéro de juin de Spécial-Options, revue de l'Union générale des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise, section du puissant C.G.T.. Ce numéro est entièrement consacré au thème: "Les cadres regardent leur langue". (23) Le chef syndicaliste Henri Krasucki parle d'"une grande première dans la presse syndicale" et écrit:

"La puissante action en faveur de la défense et du développement de la langue française comme langue scientifique et technique, comme langue

de culture hautement développée et accessible au plus grand nombre, y compris à destination des pays de la francophonie, devient un impératif pour la nation".

Permettez-moi d'enrichir ma collection de citations avec trois paragraphes remarquables dans le texte que Jean-Pierre Kahane, Président de la MIDIST, a donné à ce numéro de Spécial-Options:

"La cause du français comme langue scientifique importante intervient au niveau de la production industrielle et des entreprises. Elle concerne les mutations technologiques comme les droits nouveaux des travailleurs. C'est une grande affaire populaire qui intéresse aussi toute l'humanité".

"On ne peut admettre qu'en France l'anglais soit la langue de la science et de la technique, parce qu'alors la science et la technique deviennent l'apanage d'une caste".

"Parler, écrire, traduire, enrichir la langue nationale, apprendre et pratiquer les autres langues sans renoncer à la sienne sont des exigences de tous les peuples".

Donc toujours, dans les motifs français, la conviction d'un message de portée universelle. Serait-ce naïf? En tous cas ce n'est pas la première fois dans son histoire que la France se présente porteuse d'un message.

Il est trop tôt sans doute pour voir d'éventuels effets de la résolution officielle française sur les consciences et les volontés politiques des autres parties de la Francophonie.

Il y a cependant une institution où la Francophonie agit pour ainsi dire comme telle et a oeuvré efficacement déjà, bien avant les réactions rapportées. C'est l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) née à Niamey, de la volonté d'une vingtaine d'Etats de s'unir, en prenant comme point d'appui l'utilisation de la langue française, pour mettre en oeuvre une coopération multilatérale dans les domaines de l'éducation, de la culture, du développement économique. (24)

Plusieurs services de notre Faculté ont participé très activement à des initiatives de l'A.C.C.T. en matières de banques de données (pédologiques notamment), d'agronomie en Afrique, de gestion agricole.

Dans le travail de cette Agence, on retrouve encore la préoccupation de conférer à la défense de la langue française, la transcendance de ce que j'appelle un humanisme repensé, c'est-à-dire la valorisation de la diversité des langues, la revalorisation et la sauvegarde des patrimoines nationaux et régionaux. Cela a conduit l'A.C.C.T. à promouvoir des recherches de linguistique, d'ethnologie, d'archéologie culturelle qui ont permis, notamment, l'édition ou la co-édition

»»»»

de lexiques français - langues africaines, un dictionnaire français-arabe d'agriculture, des recueils de proverbes, de contes, de musique tribale.

Pour ceux qui les font avec l'objectivité, la rigueur, l'effort de comprendre qui caractérisent toute démarche scientifique, ces enquêtes linguistiques et socio-culturelles, c'est aussi de la science en marche!

Partie III. Les chercheurs.

Et chez les chercheurs mis en cause?

D'abord les chercheurs non francophones se désintéressent complètement du problème. Ou bien ça les irrite. Beaucoup ne voient dans les langues que des instruments de communication, rien d'autre. Ils ne comprennent pas que les Français veulent faire autrement que les Italiens, les Néerlandais, les Flamands, tant d'Allemands... Ils suspectent éventuellement un romantisme nostalgique, sinon quelque visée impérialiste.

Chez les chercheurs francophones aussi, pas seulement chez ceux qui publient en anglais, on observe assez souvent un malaise ou même de l'indignation: la science doit être indépendante de la politique, le pouvoir politique doit faire confiance aux savants et s'abstenir d'interférer.

Dans son rapport publié en 1982, (23) l'Académie des sciences (Paris) a distingué trois attitudes chez les chercheurs français:

- L'intransigeance de ceux qui considèrent "la défense de la langue française comme la priorité absolue devant laquelle doivent céder même les intérêts de la science française"
- La résignation de ceux qui "considèrent qu'il est essentiel que les chercheurs français puissent avant tout être lus, étudiés, compris et qu'en conséquence la situation actuelle peut être regrettée mais qu'elle doit être acceptée".
- L'option réaliste de ceux qui "veulent éviter les inconvénients des deux attitudes extrêmes".

A mon avis, l'Académie des sciences a oublié plusieurs autres attitudes facilement observables. D'abord l'indifférence qui s'explique parce que le chercheur ne se sent pas concerné car il travaille dans un domaine où le français s'impose sans discussion (par exemple recherches de géographie, d'écologie, de sociologie, d'ethnologie régionales). Et pourquoi pas le dire: un certain snobisme et l'opportunisme de ceux qui espèrent des faveurs américaines.

En tous cas l'Académie des sciences a pris l'option réaliste. Celle-ci consiste à demander aux pouvoirs publics diverses mesures pour raffermir la position de la langue française notamment grâce à l'accueil d'étudiants, de professeurs, de chercheurs étrangers, l'accueil sur le sol français d'institutions, de congrès, de colloques, d'écoles d'été, grâce aussi à des aides à l'édition et à la diffusion d'ouvrages scientifiques français, etc.

Mais pour ce qui concerne les chercheurs eux-mêmes, l'Académie des sciences est libérale:

"Il convient de laisser au chercheur la liberté de s'exprimer à chaque occasion dans la langue qui lui paraît appropriée et de lui faire confiance, en veillant toutefois qu'en aucun cas il ne soit abusivement pénalisé s'il choisit de le faire en français".

Il faut aussi les aider "à connaître et maîtriser au moins cet anglais qui est devenu le langage international de la science".

Cette position a été diversement appréciée. Elle était fort pusillanime par rapport à celle de l'Académie nationale de médecine. Elle était visiblement un compromis avec des subtilités dialectiques, ce qui peut se comprendre puisque beaucoup de membres de l'Académie des sciences étaient d'emblée sur la défensive, parce qu'effectivement accusés. Ses propositions n'apportaient pas grand-chose de neuf - elles étaient timides en regard de ce que la même année, le Ministère de l'industrie et de la recherche avançait dans son Programme mobilisateur No 6. Par ailleurs l'Académie des sciences n'a guère vu dans les autres pays francophones que des clients pour les ouvrages édités en France. Elle a été critiquée très sévèrement dans *Science et Francophonie* (Nos 1, 2, 3, 1983).

Considérant l'idéal mondialiste qu'ont la plupart des chercheurs, on pourrait imaginer une autre attitude de francophones qui ne seraient pas seulement résignés ou réalistes ou opportunistes mais dont le snobisme irait jusqu'à souhaiter que plus rien de scientifique ne soit dit en français.

On ne rencontre jamais de francophones anglophonissimes à ce point. Pour les plus américanisés, le français est hors-jeu dans la science qui se fait, dans les sciences "de pointe" et dans les communications internationales, mais il n'est pas question de lui contester sa place dans la science enseignée, dans la science diffusée vers le grand public et, bien sûr, dans les autres domaines de la culture.

Deux témoignages de chercheurs québécois pour illustrer cette distinction: Paul Lorrain, physicien de l'Ecole Polytechnique de Montréal, et Dorothee Sainte-Marie ont dit au Colloque de la LISULF, à l'Université du Québec (mai 1983):

Suite et fin dans le prochain numéro.

»»»»





Fig. 1. Vue de l'Université de Sherbrooke à Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est au Québec.

Chercheurs de l'Université de Sherbrooke.

Marielle Dubé et Louise Sylvestre.

Résumé. On a entrepris une étude sur l'usage du français dans les communications scientifiques de toutes les disciplines à l'Université de Sherbrooke. Cette étude, d'une durée de trois ans, couvrira les pratiques linguistiques et les motivations des chercheurs, les aspects terminologiques. Elle devrait sensibiliser les chercheurs au problème linguistique et contribuer au virage technologique. En annexe, on présente certains des commentaires recueillis au cours de la préparation du questionnaire. Ms reçu le 5 juillet 1984, (Ms de l'Annexe, le 27 février 1984).

L'équipe.

Grâce à une subvention du Fonds FCAC, un groupe de chercheurs du Département d'études françaises de l'Université de Sherbrooke entreprend la deuxième étape d'une étude amorcée au cours de l'été 1983. L'étude, d'une durée de trois ans, porte sur la langue des communications scientifiques produites par les chercheurs de cette institution.

L'équipe de recherche est composée des professeurs Louis Painchaud, responsable du projet, Hélène Cajolet-Laganière, Jean-Marie Dubois, Pierre Martel, Pierre Collinge et de deux étudiantes à la maîtrise, Louise Sylvestre et Marielle Dubé. (Jean-Marie Dubois est professeur au Département de géographie).

Les membres de cette équipe, comme ceux des autres milieux francophones, se soucient de l'avenir du français dans le domaine scientifique.

Problématique.

La régression du français dans les productions techniques et scientifiques préoccupe la communauté francophone. On entend dire régulièrement que nos chercheurs n'écrivent plus dans leur langue, que le français comme langue des communications scientifiques est voué à la disparition. L'équipe estime que seule une analyse statistique des données

»»»

puisées chez les chercheurs permet de vérifier le bien-fondé de ces affirmations.

A la suite de cette analyse, il sera sans doute possible de découvrir des nuances importantes dans la tendance linguistique des chercheurs, compte tenu entre autres :

- des divers secteurs de productions scientifiques (facultés, départements, spécialités);
- des divers types de productions scientifiques et de leur valeur respective;
- des divers types d'auditoires auxquels ces productions s'adressent et de l'ampleur de leur diffusion.

Objectifs généraux.

En raison de ce qui précède, le groupe de recherche a formulé trois objectifs :

1. la description des pratiques linguistiques et des motivations des scientifiques en ce qui a trait à l'usage du français dans les communications scientifiques;
2. l'évaluation des besoins et des ressources des chercheurs en matière de terminologie (vocabulaire propre à chacune des spécialités);
3. l'analyse de la qualité de la langue des écrits ainsi que des besoins des scientifiques en ce qui concerne la rédaction scientifique.

Avant-projet.

Rappelons que la réalisation, au cours de l'été 1983, d'un avant-projet a constitué l'étape initiale de l'étude. L'essentiel du travail a alors été de faire des entrevues auprès de quelques chercheurs reconnus pour leur productions scientifiques et œuvrant au sein des diverses facultés de l'Université de Sherbrooke.

Au cours des entrevues, les chercheurs ont répondu à un questionnaire conçu en vue de la mise en œuvre du projet global.

Projet global.

D'importants facteurs déterminant les choix linguistiques des chercheurs sont ressortis lors de l'avant-projet. Dans certains domaines scientifiques, l'anglais, dit-on, est essentiel pour percer sur la scène internationale. Ce phénomène n'est toutefois pas généralisé. Certains chercheurs optent pour le français lors de la diffusion et de leurs découvertes.

A cet égard, nous avons formulé une première hypothèse. Si un texte, quelle que soit la langue utilisée, a une grande valeur intrinsèque et est écrit de façon claire, il sera lu et, au besoin, on le traduira. Nous supposons que les chercheurs de l'Université de Sherbrooke sont, dans une forte proportion, des locuteurs francophones aptes à produire effectivement des communications en langue française. On a émis d'autres hypothèses relatives aux raisons qui motivent le choix linguistique. Ces hypothèses seront vérifiées au cours du projet.

Pour mener à bien cette étude et pour assurer sa représentativité auprès de la communauté scientifique de l'Université de Sherbrooke, le groupe de recherche sollicite, à l'étape présente du projet, l'entière collaboration des chercheurs de cette institution.

Etude innovatrice.

Bien que l'avenir du français dans les communications scientifiques ait été largement commenté lors du Colloque international organisé, en 1981, par le Conseil de la langue française, notre étude innove par les objectifs qu'elle poursuit. En effet, jusqu'à maintenant, on n'a encore entrepris de façon exhaustive aucune étude sur les pratiques linguistiques et les motivations des chercheurs des diverses disciplines de l'Université de Sherbrooke. En outre, très peu de recherches ont été faites en ce qui a trait à la rédaction de textes scientifiques français et à l'élaboration de terminologies propres à chaque discipline scientifique.

Une telle étude comporte un autre avantage, celui de sensibiliser toute une population de scientifiques, majoritairement francophones, au phénomène que constitue la régression de leur langue. Le travail de l'équipe pourra également servir à imaginer des mesures destinées à promouvoir le français dans le monde scientifique et à lui assurer une place de choix dans le présent "virage technologique".

Annexe.

Commentaires des chercheurs.

NDLR. Un Rapport intérimaire daté de la fin de 1983 contient un questionnaire expérimenté sur dix chercheurs servant d'échantillon. En attendant que deviennent disponibles les résultats et les conclusions de cette enquête étendue à l'ensemble de l'Université de Sherbrooke, Science et Francophonie présente quelques extraits de ce rapport. Ce travail nous paraît une excellente étude du comportement des scientifiques dans leur milieu professionnel, comportement examiné du point de vue de la socio-linguistique et du point de vue de la socio-politique. De telles analyses sont évidemment une nécessité, quant aux objectifs de la LISULF. Science et Francophonie tiendra ses lecteurs au courant de la progression de cette recherche. Ms reçu le 27 février 1984.

»»»»



Fig. 2. Hélène Cajolet-Laganière, membre de l'équipe de la présente recherche. On la voit ici en compagnie de Pierre LeBeault, Directeur de la francisation des entreprises à l'OLF (Office de la langue française). Université de Sherbrooke, le 9 juin 1983.

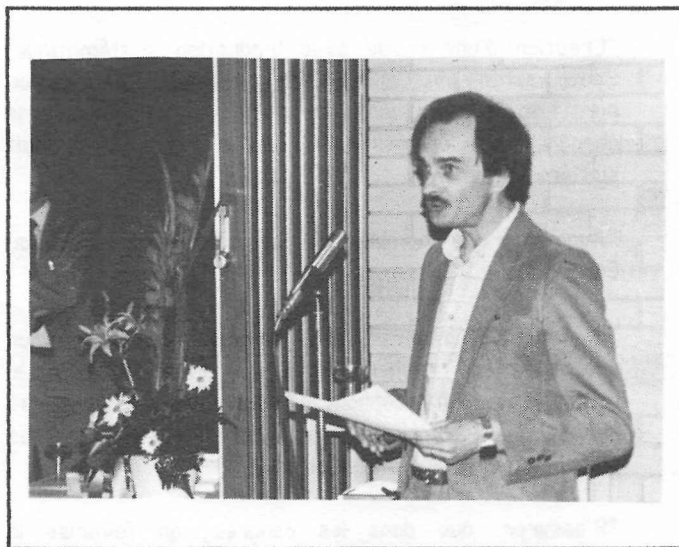


Fig. 3. Pierre Martel, membre de l'équipe de la présente recherche. On le voit ici procédant au lancement d'un ouvrage sur la rédaction technique, le 9 juin 1983, à l'Université de Sherbrooke. Pierre Martel est le Directeur du Département des études françaises dans cette université.

Place du français dans le domaine scientifique.

Quatre répondants ne sont pas satisfaits de la place qu'occupe le français dans les communications scientifiques au Québec, au Canada et dans le monde. Ils commentent leur réponse comme suit :

"J'aimerais que tout se passe en français, du moins au Québec, mais ce n'est pas toujours possible".

"Il y a quand même de bons efforts qui se font".

Quatre autres répondants sont satisfaits de la place qu'occupe le français. Voici leurs commentaires :

"Au Québec, tout se passe en français; au Canada, tout est bilingue, en Europe, surtout en français, aux États-Unis, en anglais, c'est normal".

"La place qu'occupe le français est proportionnelle à la quantité de gens qui parlent le français".

"On peut vouloir une plus grande part de français; l'intérêt serait linguistique, non scientifique; il faut privilégier l'anglais, c'est la seule chance de rejoindre la communauté scientifique".

"Au Québec, l'acceptation de son article, permet au chercheur de s'exprimer en français. Il est irréaliste de penser que nous pourrions avoir un rayonnement plus

grand qu'une certaine fraction de nos activités scientifiques; mais nous pourrions sûrement prendre la part qui nous revient".

La place qu'occupe le français laisse indifférent l'un des chercheurs, qui déclare :

"Si l'on veut produire un impact international, il faut utiliser l'anglais".

Un des chercheurs est plus ou moins satisfait de la place du français dans le monde et commente sa réponse comme suit :

"Je déplore le fait que le français ait perdu son importance. C'est principalement attribuable aux Français, qui ont cessé de publier dans leur langue dans les périodiques internationaux. Nous, inconsciemment, nous suivons leur exemple".

Quelques remèdes.

A la dernière question, "D'après vous, quelles seraient les mesures les plus aptes à promouvoir le français dans le domaine scientifique?" les chercheurs nous ont fourni les réponses suivantes :

"Il devrait y avoir une concertation de tous les pays francophones pour encourager le retour à la publication internationale en français, pour encourager les chercheurs renommés à publier des articles français pour les lecteurs francophones dans une revue réputée.

La revue *Recherche*, par exemple, est très bien cotée et même les anglophones la consultent".

"Création d'une revue avec traduction systématique, Santé mentale au Canada, par exemple. Cette revue paraît en deux versions, une française, une anglaise; le chercheur est donc assuré que son article va être traduit systématiquement".

"Augmenter le nombre de périodiques français au Canada".

"Il faudrait investir des sommes d'argent pour encourager la recherche et les contacts avec la communauté francophone internationale; on est suffisamment nombreux entre chercheurs francophones pour pouvoir se lire mutuellement".

"S'assurer que dans les congrès, on favorise la traduction simultanée; le niveau d'écoute dépend aussi de la qualité du message scientifique".

Références.

1. Jean-Marie Dubois, *Enfin, un début de projet de recherche québécois sur l'usage du français scientifique à Sherbrooke*, 1983, Science et Francophonie, No 3, 49-50.
2. Jean-Marie Dubois, *L'usage du français dans les publications et les communications scientifiques des chercheurs universitaires: cas de l'Université de Sherbrooke (1954-74)*, 1983, Science et Francophonie, 1983, No 4 A, 25-35 (Colloque de Trois-Rivières: "Le français, langue des sciences: au Québec").

Source de la figure 1: Université de Sherbrooke.

□



Fig. 4. Autre vue de l'Université de Sherbrooke, où se poursuit la présente étude sur l'usage du français par les chercheurs dans leurs communications scientifiques.

Un droit d'auteur:

Un Droit des auteurs scientifiques.

(Droit des auteurs scientifiques à publier dans une deuxième langue leurs résultats originaux).

Pierre Demers.

Résumé. Dans le but de promouvoir, pour ce qui concerne les publications scientifiques originales, l'égalité du français avec l'anglais au Canada, (et aussi pour promouvoir l'usage prioritaire du français en sciences au Québec), on propose que les auteurs jouiront désormais du droit de publier leurs résultats dans une deuxième revue, dans une deuxième langue, sans formalités spéciales. Les "règles du jeu" actuelles des revues scientifiques de haut calibre interdisent cette double publication. Cette disposition mériterait d'être universalisée: elle vise à une démocratisation de l'accès à l'IST (information scientifique et technologique) de pointe. Ce texte sert de base à un mémoire destiné à la Commission parlementaire du Gouvernement du Canada sur le Droit d'auteur, les mémoires devant être déposés le 15 avril 1985. (Ms reçu le 13 mars 1985, révisé en date du 8 avril 1985).

Droit des auteurs et égalité des langues en science.

Le présent document traite d'une question importante relative au Droit d'auteur. Cette question concerne l'usage de la langue française et son avenir au Québec et au Canada. L'existence même du Canada est basée, entre autres, sur le respect et l'application du principe de l'égalité totale du français avec l'anglais. (1, 9) La vitalité et la prospérité du Québec sont fondées sur l'affirmation et la promotion de la langue française.

Or, il est maintenant bien établi que l'usage de la langue française régresse de plus en plus, par rapport à l'anglais, dans un domaine prioritaire pour tous les gouvernements et dans l'esprit de tous les gens civilisés: il s'agit du domaine des publications scientifiques originales, où les auteurs rapportent les résultats les plus avancés de leurs recherches. Dans les pays francophones du monde industrialisé, l'opinion publique, les gouvernements et les politiciens sont inquiets de cette situation.

Des parlementaires du Canada et du Québec se sont exprimés à ce sujet, au cours des assemblées de l'AIFLF (Association internationale des parlementaires de langue française). Le Québec, par son Conseil de la langue française (CLF), a réalisé un Colloque sur ce sujet en 1981; une initiative conjointe France-Québec de publication bio-médicale est maintenant réalisée. Des scientifiques et des citoyens éclairés, à travers le monde, se sont groupés en associations, destinées à étudier la question et à promouvoir l'usage de la langue française en sciences. (2) Dans le cadre des congrès annuels de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), ont déjà eu lieu 2 Colloques sur ce sujet.

La possibilité pratique pour les scientifiques francophones du Québec et du Canada de publier tous leurs résultats en français serait à l'avantage du principe de l'égalité du français avec l'anglais.

... les résultats ne peuvent faire l'objet que d'une seule publication.

Cependant, un grave obstacle à la publication en français des résultats originaux des scientifiques francophones du Québec et du Canada, réside dans une modalité d'application du Droit d'auteur. Cet obstacle a été signalé en 1981 par Lionel Boulet, alors Directeur du Laboratoire de recherche de l'Hydro-Québec, membre de l'Académie des sciences de la Société royale du Canada, dans les termes suivants (les caractères gras sont de nous):

"Publier est essentiel pour le chercheur, ... et comme les résultats d'une recherche **ne peuvent faire l'objet que d'une seule publication** (les périodiques exigeant des publications originales), le choix du médium devient extrêmement important".
(3)

L'hégémonie linguistique en sciences, que les Américains et les Britanniques ont réussi à imposer à travers le monde occidental, fait que la plupart des scientifiques non anglophones tiennent beaucoup, dans certaines spécialités, telles que la physique, à publier leurs travaux originaux en anglais. A ce facteur qui est universel, s'ajoute, pour le Québec et le Canada, une tradition plus que séculaire, qui s'est installée dans la science officielle du Canada: les savants anglophones, beaucoup

»»»»

plus nombreux et plus actifs que leurs collègues francophones, ne publient pas en français. (4)

Exigences draconiennes des revues.

En effet, le marché disponible pour les auteurs de publications scientifiques originales, est régi par des exigences draconiennes: ils se trouvent dépossédés de leurs droits sur leur oeuvre du fait de la publication. Voici ce qu'écrivait Yves Gingras, en 1983:

"... le **transfert des droits d'auteur** est devenu la règle de sorte qu'il n'était plus possible après la deuxième guerre mondiale et peut-être avant, de publier le même article dans deux revues, quelle que soit leur langue; la soumission d'un article à une revue étant aussi un engagement à ne pas le publier ailleurs. Normalement il n'est donc plus possible, à moins de changer les règles du jeu établies, de publier la traduction d'un article dans une autre revue". (5)

Si cette "règle du jeu" n'était pas là, les scientifiques francophones du Québec et du Canada pourraient publier en toute sécurité en français prioritairement, sachant que s'ils le désirent, ils pourront publier aussi plus tard le même texte traduit en anglais, pour atteindre un public lecteur d'anglais qui les intéresse.

Ces exigences sont draconiennes pour tous les auteurs, mais, pour ce qui concerne les auteurs francophones, elles ajoutent encore aux moyens de pression qui ont assuré l'hégémonie de la langue anglaise en sciences (6) et qui nuisent, au Canada, à l'égalité du français avec l'anglais. Il existe une exception notoire à cette "règle du jeu". Une exception qui s'est établie encore une fois au bénéfice de la langue anglaise: les Américains traduisent tous les articles de nombreuses revues scientifiques de l'URSS, et ils les traduisent vers l'anglais. (5)

Le nouveau Droit des auteurs scientifiques.

Les dispositions proposées sont les suivantes, elles concernent les auteurs de publications scientifiques originales (7), elles feraient disparaître l'obstacle majeur mentionné ci-dessus.

1o) L'auteur conserve le droit de faire paraître le même article dans une autre langue, dans une autre revue.

2o) La revue ne refusera pas automatiquement un article parce qu'il a déjà paru, dans une autre langue, dans une autre revue.

Recommandations.

Puisque je m'adresse à cette Commission qui est une instance du Gouvernement du Canada, je formulerai les recommandations concrètes suivantes. Elles visent toutes à faire reconnaître et appliquer le Droit des auteurs scientifiques sus-mentionné.

1o) Les 12 Journaux scientifiques publiés par le Conseil national des recherches Canada (CNRC), agence du Gouvernement du Canada, émettront des directives explicites aux auteurs de manière à mettre en œuvre ce Droit des auteurs scientifiques.

2o) Les revues de recherche publiées ou subventionnées par le Gouvernement du Canada ou par ses agences, émettront de semblables directives, condition désormais nécessaire pour obtenir des crédits ou des subventions.

3o) La législation au Canada sur le Droit d'auteur devra être rédigée en conséquence, avec l'action ou l'appui du Gouvernement du Canada. (10) S'il est établi que cette matière est de juridiction provinciale, les Provinces devront légiférer dans le sens indiqué.

4o) Le Gouvernement du Canada, ayant donné l'exemple, pourra porter cette question sur la scène internationale, et se faire l'avocat de modifications appropriées aux conventions internationales, établissant de façon universelle le nouveau **Droit des auteurs scientifiques**. Plusieurs pays pourraient y trouver leur intérêt, entre autres les pays de langue espagnole. Ce nouveau Droit vise à démocratiser l'accès à l'IST. Le monde de l'IST, de la communication scientifique, étant universel par nature, les dispositions proposées n'atteindront leur pleine efficacité qu'une fois mises en œuvre aussi dans les principaux pays concernés: Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Belgique, etc.

Conclusion.

Ce nouveau Droit des auteurs scientifiques serait au bénéfice du Gouvernement du Canada, qui a tout intérêt à établir l'égalité totale du français avec l'anglais, entre autres, dans le domaine scientifique. Il serait aussi au bénéfice du Gouvernement du Québec, qui devrait y voir une modalité lui permettant de réclamer que les scientifiques québécois publient prioritairement en français tous leurs travaux valables. (2)(8) Ces deux Gouvernements pourraient y voir l'occasion d'une responsabilité partagée et d'une action concertée.

»»»

Références.

1. d'Iberville Fortier, *Les droits linguistiques canadiens en évolution*, 1985, Le Devoir, 5 mars, Section 3, V. Voir réf. 9 ci-dessous.
2. LISULF Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française, *Manifeste de Montréal (1981)*, 1982, LISULF No 4, 3.
3. Lionel Boulet, *Entrevue par Jean Sarrazin*, 1981, Forces No 56, 18.
4. Pierre Demers, *Cent ans d'une Académie royale bilingue - Un bilan pour la science francophone du Québec*, 1983, Science et Francophonie No 4A, 6-15.
Existe-t-il une science canadienne francophone? Derrière une façade bilingue, 1983, Science et Francophonie No 3, 18-20.
Les anglophones "Quebeckers" sont-ils ostracisés au Québec? 1983, Science et Francophonie No 3, 21.
5. Yves Gingras, *La valeur d'une langue dans un champ scientifique*, 1983, Science et Francophonie No 4A, 36-48.
6. Gilles Boulet, *La régression relative du français dans l'information scientifique et technique, causes et conséquences ou La liberté de l'absurde*, 1983, L'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques (1981), Conseil de la langue française (CLF), Vol. 1, 163-170.
7. Pierre Demers, *Un droit aux auteurs: publier librement dans une deuxième langue*, 1984, La physique au Canada (Association canadienne des physiciens), No de juin.
8. Denis Turcotte, *Pour le français, langue des sciences québécoises*, 1982, Au fil ... Univ. Laval, avril; 1982, juin, 14-15; 1983, L'avenir du français...(1981), CLF, Vol. III, 319-324.
9. Brian Mulroney, *Mulroney s'engage à renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues*, par Paule des Rivières, 1985, Le Devoir, 28 mars, p.1. "encourager, inciter, et même faire l'équité linguistique".
Bilinguisme officiel. Frank Miller durcit le ton et embarrasse Mulroney, par Michel Vastel, 1985, La Presse, 25 avril, A8. "Notre pays ne doit compter qu'une seule catégorie de citoyens, des citoyens de première classe". [Cette réf. a été ajoutée le 26 avril 1985].
10. Judy Erola, Francis Fox, *De Gutenberg à Télidon, Livre blanc sur le Droit d'auteur*, 1984, Canada. □

Le mémoire est soumis par *Pierre Demers*, 1200, rue Latour, Saint-Laurent, Québec.



Fig. 1. Armoiries du Canada.

Inscrivez-vous dès maintenant au Colloque-atelier de la LISULF sur le projet DDA en novembre 1985 à Montréal. Voir ci-dessous parmi les affichages libres: Calendrier LISULF pour 1985.

Science et Francophonie No 10, juin 1985, p. 21.

Le français, langue des sciences

au Québec.

Colloque de la LISULF en 1983. Ce colloque s'est tenu en mai 1983, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, dans le cadre du 51ème congrès de l'ACFAS. Les Actes sont parus, avec la collaboration de l'ACFAS, dans Science et Francophonie No 4A, décembre 1983. Textes et discussions (* conférencier):

Pierre-A. Cholette,
***Gilbert Lannoy,**
***Dorothée Sainte-Marie,**

***Jean-Marie Dubois,**
***Fernand Labrie,**

***Yves Gingras,**
***Paul Lorrain,**
***Pierre Demers.**

Marcus Hotz,
***Jean-Claude Pechère,**

Le français, langue des sciences

en France.

Colloque de la LISULF en 1984. Ce colloque s'est tenu en mai 1984, à l'Université Laval à Québec, dans le cadre du 52ème congrès de l'ACFAS, et à Saint-Laurent au Siège social de la LISULF. Les Actes sont parus dans Science et Francophonie No 8, octobre 1984. Textes et discussions (* conférencier):

Henri Bergeron,
***Noëlle de Chambrun,**
***Jean Durup,**
Paul Millet,
Ghislain Roy,

Claude Brouillet,
***Xavier Deniau,**
Pierre Harvey,
Guy Morency,
Jean-Pascal Souque,

Venant Cauchy,
André Desmarts,
Gilbert Lannoy,
***Daniel Pajaud,**
***Jean-Pierre van Deth,**

***Jacques Cellard,**
Frederik Dobritz,
Jean-Marc Léger,
Alice Ying-Shen-P'an,
Pierre Demers.

Le français, langue des sciences

en Belgique.

Colloque de la LISULF en 1985. Ce colloque s'est tenu en mai 1985, à l'Université du Québec à Chicoutimi, dans le cadre du 53ème congrès de l'ACFAS, et à Saint-Laurent au Siège social de la LISULF. Les Actes paraîtront dans Science et Francophonie, à partir du No 12, novembre 1985. Textes et discussions (* conférencier):

***Philippe Contrainne,**
***André Jaumotte,**
***André Philippart,**
Daniel Tolédano,
Pierre Demers,

***Robert Collée,**
***Jean Laffineur,**
***Jacqueline Piret-Verheyden,**
***Marc Vilmet,**
etc.

Carolynn Emeyriat,
Gilbert Lannoy,
***Bernadette Vilmet-Devos,**

Françoise Gilbert,
***Paul Maingaet,**
Jean-Claude Richer,

Pour adhérer à la LISULF, adressez votre versement (25\$ pour 1985), avec les renseignements habituels, à LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent, (Québec), QC H4L 4S4. (Membre corporatif: 200\$ pour 1985).

Le français, langue des sciences

en Suisse.

Projet de la LISULF pour 1986.

Ce colloque se tiendra en mai 1986, à l'Université de Montréal dans le cadre du 54ème congrès de l'ACFAS, et à Saint-Laurent au Siège social de la LISULF. Les institutions de haut savoir en Suisse sont invitées à désigner des conférenciers. Les Actes paraîtront dans Science et Francophonie. Ce projet a été soumis à l'ACFAS. Thématique du Colloque: L'usage de la langue française dans l'IST a subi, face à l'usage excessif de la langue anglaise, une régression qui est de nature à préoccuper les Francophones, et aussi tous ceux qui ont le souci de la diversité culturelle de l'humanité. La Suisse est l'un des pays industrialisés de la Francophonie, elle est réputée pour ses institutions de haut savoir, elle a accueilli plusieurs établissements internationaux, elle respecte les diversités linguistiques. Elle a évidemment une place à occuper et un rôle à jouer dans cette série de colloques, comme objet et comme source d'études sur cette question.

Le français, langue des sciences

dans les pays du Sud.

Projet de la LISULF pour 1987.

Ce colloque se tiendra en mai 1987, peut-être à l'Université d'Ottawa dans le cadre du 55ème congrès de l'ACFAS, et à Saint-Laurent au Siège social de la LISULF. Les institutions de haut savoir en Afrique, dans l'Orient et dans les Antilles francophones seront invitées à désigner des conférenciers. Les Actes paraîtront dans Science et Francophonie. Ce projet a été soumis à l'ACFAS. Thématique du Colloque: La langue française dans l'IST joue déjà, malgré l'importance bien connue de la langue anglaise, un rôle important dans le développement culturel et général de ces pays en développement de la Francophonie, francophones par adoption pour la plupart. Ils ont eux aussi une place à occuper et un rôle à jouer dans cette série de colloques, comme objet et comme source d'études sur cette question, pour marquer leur vitalité et faire comprendre leurs besoins aux pays développés de la Francophonie.

Les langues autres que le français,

langues des sciences.

Projet de la LISULF pour 1988.

Ce colloque se tiendra en mai 1988, dans une Université du Québec ou ailleurs au Canada, dans le cadre du 56ème congrès de l'ACFAS, et à Saint-Laurent au Siège social de la LISULF. Des institutions de haut savoir choisies en dehors de la Francophonie seront invitées à désigner des conférenciers, afin de représenter les diverses langues: anglais, allemand, espagnol, italien, russe, chinois, arabe, etc. Les Actes paraîtront dans Science et Francophonie. Ce projet a été soumis à l'ACFAS. Thématique du Colloque: Ce colloque élargira le cadre des réflexions entretenues pendant le cycle des 5 colloques précédents. La régression de la langue française dans l'IST devrait préoccuper aussi les non-francophones, soucieux des menaces d'uniformisation dues aux monopoles linguistiques dans la communication mondiale de l'IST.

Pour adhérer à la LISULF, adressez votre versement (25\$ pour 1985), avec les renseignements habituels, à LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent, (Québec), QC H4L 4S4. (Membre corporatif: 200\$ pour 1985).

Membre corporatif.

Fonds pour le développement de la science et de la technologie (FDST). [Québec]

Le FDST a été Membre corporatif de la LISULF en 1985. Cet organisme relevait du Ministère de l'éducation supérieure, de la science et de la technologie (MESST). Il a maintenant cessé d'exister.

Président: Lionel Boulet.

Le FDST a apporté à la LISULF son appui. Nos remerciements sincères au FDST et à Lionel Boulet qui en fut le Président.

Membre corporatif.

Université du Québec à Montréal (UQAM). [Québec]

L'Université du Québec à Montréal, Membre corporatif de la LISULF en 1985.

Recteur: Claude Pichette; Vice-recteur: Guy Gélinau; Vice-doyenne à la recherche: Monique Lefebvre-Pinard.

Correspondant auprès de la LISULF: Yvon Pageau.

Membre corporatif.

Université du Québec (UQ). [Québec]

L'Université du Québec (à Québec), Membre corporatif de la LISULF en 1985.

Président: Gilles Boulet.

Correspondant auprès de la LISULF: Claude Hamel.

Affichages libres des Membres corporatifs: à suivre dans le prochain numéro...

Pour adhérer à la LISULF, adressez votre versement (25\$ pour 1985), avec les renseignements habituels, à LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent, (Québec), QC H4L 4S4. (Membre corporatif: 200\$ pour 1985).

Association pour la promotion des publications scientifiques (APPS). [Belgique].

Président-fondateur : Jean C. Baudet; Secrétaire : Carla Vanderperren; Administrateur déléguée : Marianne Allard.

Association sans but lucratif (ASBL) fondée le 22 juillet 1981. "l'association a pour objet de promouvoir les publications scientifiques en langue française en Belgique et à l'étranger, et d'encourager l'usage du français dans les échanges d'informations entre scientifiques et ingénieurs". Elle publie ING (Revue de l'ingénieur industriel) et Technologio, revue d'histoire des sciences appliquées. Dans le No 7 d'ING (juin 1985), on trouve le répertoire des mémoires de fin d'études des écoles d'ingénieurs en Belgique francophone pour l'année 1983-84 (Ing. Ergo et Mme E. Weyer).

Union des scientifiques francophones (USF). [France].

Président-fondateur : Jean-Louis Parrot; Secrétaire : Hubert-Yves Cotereau; Trésorier : Gabriel Sagalow.

L'USF fut fondée le 5 octobre 1983. Parmi ses adhérents : M. Batisse, Jean Becam, F. Baitel, Gabriel Blancher, Y. Leroy, R. Cocelli, Daniel Pajaud, Frison Roche, J.-C. Roucaïrol, J. Ruffié (France); Willy Aellen (Suisse), A. de Scoville (Belgique), Pierre Demers (Québec). L'Union deviendra une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle veut rassembler les scientifiques de langue française et songe à organiser un colloque de trois jours sur le thème "Anthropologie du vieillissement", à la Fondation Polignac à Paris en octobre 1986.

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Sa revue INTERFACE. [Québec].

Président : Jean-Marie Demers; Directeur général : Guy Arbour.

Fondée le 15 mai 1923 par Marie-Victorin, Edouard Montpetit, Augustin Frigon, Arthur Bernier et plusieurs autres.
1er président : Léo Parizeau.

L'ACFAS publie la revue mensuelle multidisciplinaire INTERFACE, en français, tirage 5000.

La LISULF exprime sa gratitude à l'ACFAS pour l'accueil que celle-ci lui a accordée dans ses projets de colloques internationaux, pour l'aide qu'elle lui a fournie sous diverses formes, et pour un montant de 200 \$ reçu d'elle récemment.

Pour adhérer à la LISULF, adressez votre versement (25\$ pour 1985), avec les renseignements habituels, à LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent, (Québec), QC H4L 4S4. (Membre corporatif : 200\$ pour 1985).

Bell Canada.

Président: Raymond Cyr.

A l'occasion de la Réunion générale d'orientation (RGO) en novembre 1984, au cours de la Semaine des sciences, la Compagnie Bell Canada a fait un don de 100 \$ à la LISULF. "Avec les compliments de la Compagnie Bell Canada", nous a écrit le Vice-président adjoint (affaires publiques), Claude Beaugard.

La LISULF exprime ses remerciements sincères à la Compagnie Bell Canada, et elle lui dédie cet affichage libre.

Pour votre agenda. **Calendrier LISULF 1985 - 1988.** Pour votre agenda.

1985.

29 et 30 novembre. Lancement des Actes du Colloque de Chicoutimi et Colloque-atelier sur le projet DDA. (Voir plus haut dans ce No 10). Inscription non-membres 35 \$, membres 10 \$ (votre chèque ordre LISULF). Les revues s'approprient les droits d'auteurs de nos chercheurs lorsqu'elles publient leurs découvertes. Est-ce juste? On propose que les auteurs scientifiques gardent à l'avenir le droit de les publier dans une autre langue, dans une autre revue. Alors, nos scientifiques pourraient enfin les publier prioritairement en français sans inquiétude. Une commission parlementaire est saisie de cette question à Ottawa. Venez vous renseigner et donner votre avis: adressez d'avance le texte de votre intervention. **Les 29 et 30 novembre à Montréal, au cours de la Semaine des sciences.**

1986, 1987, 1988. Colloques. Voir les affichages libres ci-dessus. Réservez dans votre agenda.

"Aidez-nous... nous ferons le reste!"

Pour réaliser sa mission d'intervenante majeure dans le domaine du français scientifique à travers le monde, la LISULF a besoin de vos têtes, de vos bras et de votre argent.

Sans vous les ressources humaines bénévoles de l'équipe s'épuisent parce qu'elles doivent cumuler plusieurs fonctions. L'équipe n'arrive plus à suffire à la tâche. Comme vous, nous devons consacrer beaucoup de temps à nos professions.

Le programme de la LISULF compte une dizaine d'événements et d'activités pour lesquels la LISULF fournit support logistique et financement.

La LISULF n'a pas pour l'instant les moyens de payer la main-d'oeuvre nécessaire à la réalisation de toutes ses activités. Pour croître et nous développer conformément à nos ambitions: il faut y mettre du sien!

Communiquez à: (514) 747 2308.

L I S U L F

Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française.

Manifeste de Montréal

Maintenant qu'a pris fin le Colloque international sur l'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques, tenu à Montréal du 1er au 3 novembre 1981, sous les auspices du Gouvernement du Québec, la LISULF proclame l'urgence d'une action politique favorisant l'usage de la langue française par les scientifiques. Pour ces fins, la LISULF réclame, de tous et chacun des gouvernements des pays entièrement ou partiellement de langue française :

1. qu'ils favorisent la qualité des recherches de leurs scientifiques;
2. qu'ils créent des banques de données équitables pour les chercheurs francophones;
3. qu'ils favorisent la création de périodiques scientifiques francophones capables de rivaliser avec les meilleurs;
4. qu'ils annoncent et adoptent rapidement des mesures incitatives adressées aux scientifiques de leur pays;
5. qu'ils exigent, en retour des subventions à leurs scientifiques, la publication et la communication des résultats valables de leurs recherches, en français prioritairement;
6. qu'ils réalisent des campagnes de publicité à cette fin, mettant en évidence auprès du public, la contribution de ces scientifiques, par leurs recherches, au bien-être et au progrès de la collectivité nationale et de la francophonie internationale;
7. que ces campagnes démontrent la solidarité mutuelle entre les scientifiques et la collectivité nationale qui les supporte, solidarité qui rend nécessaires les incitations et les exigences énoncées ci-dessus.

[Le Manifeste de Montréal était adressé "aux gouvernements et aux personnes concernées" par le comité de direction de la LISULF. Signatures: Pechère, Pajaud, Drapeau, Gosselin, Lannoy et Demers].

Pour adhérer à la LISULF, adressez votre versement (25\$ pour 1985), avec les renseignements habituels, à LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent, (Québec), QC H4L 4S4. (Membre corporatif: 200\$ pour 1985).

L I S U L F

Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française.

Charte

1. Etudier la question de l'usage de la langue française par les scientifiques.
2. Promouvoir l'usage de la langue française par les scientifiques dans leurs communications écrites ou verbales.
3. Membres: la Ligue veut rassembler des scientifiques et des non scientifiques désireux de concourir aux buts énumérés ci-dessus.
4. Pour les buts énumérés ci-dessus, réaliser des études, des enquêtes, des missions, écrire et publier des articles, des mémoires, des textes, des opuscules, des livres, publier un périodique, réaliser des assemblées, des cours, des conférences, des colloques, des émissions de radio et de télévision, produire des films et des diaporamas.
5. Les buts ci-dessus ne se limitent pas au territoire du Québec mais ils s'étendent, aux points de vue recrutement, études, missions, enquêtes, conférences, à la France, à la Francophonie et aux autres pays.
6. Etablir et maintenir des échanges et des relations internationales pour les buts énumérés ci-dessus.

[Extraits de la charte, donnée à Québec, le 31 janvier 1980, sous la partie 3 de la loi du Québec, concernant les compagnies aux buts non lucratifs: ce sont les objets de la LISULF].

Pour adhérer à la LISULF, adressez votre versement (25\$ pour 1985), avec les renseignements habituels, à LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent, (Québec), QC H4L 4S4. (Membre corporatif: 200\$ pour 1985).